

Réunion du 10 février 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.
- Procuration(s) : M. André ERBS ayant donné pouvoir à Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à M. Thierry CARBIENER, Mme Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à M. Frédéric BIERRY
- Excusé(s) :
- Absent(s) : M. CAHN Mathieu
- Ne prennent pas part au vote :
- Rapporteur : Mme Danielle DILIGENT

**CP/2020/053
L_2020_01_24_053**

**31060 - Autres actions d'insertion et de lutte contre l'exclusion
Proposition de prolongation du soutien financier du Département du Bas-Rhin à la ligne de transport entre les gares d'Erstein et de Lahr, en faveur des travailleurs transfrontaliers.**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- décide de la contribution financière du Département du Bas-Rhin au co-financement du service de transport transfrontalier entre Erstein et Lahr du 1 septembre 2020 au 31 août 2024, sous maîtrise d'ouvrage de la Région,
- valide les modalités ci-après de financement du déficit de la ligne :
 - o 60 % du besoin de financement sera assumé par l'Ortenaukreis,
 - o 40 % du besoin de financement sera assumé par les 3 partenaires français selon la répartition suivante :
 - Département du Bas-Rhin : 15 % de la contribution totale des partenaires français,
 - Communauté de Communes du Canton d'Erstein : 15 % de la contribution des partenaires français,
 - Région : 70 % de la contribution des partenaires français.
- décide d'attribuer à la Région, maître d'ouvrage, sur présentation des factures, une contribution financière maximale de 22 500 € par an, correspondant à 15% du besoin de financement annuel pour l'exploitation de la ligne côté français - soit une contribution financière totale maximale de 90 000€ pour la durée des 4 ans d'exploitation du service, qui sera attribuée sur présentation des justificatifs -.
- approuve les termes du projet de convention correspondant, présenté en annexe,

- autorise son Président à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 45

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Frédérique MOZZICONACCI, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	45
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
 Pour le Président
 Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
 Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200210-
 lmc1135533-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 17/02/20